ENVIRONNEMENT

Prudence dans les bois et forêts !

Le département de la Dordogne a été déclaré en risque sévère de feux de forêt par le Préfet. La plus grande vigilance est donc de rigueur dans les bois et forêts ! Par ailleurs, les incendies en Gi ronde ont un impact sur la qualité de l'air en Dordogne ! Renseignez-vous !

Publié le 19 juillet 2022

La Dordogne sensible au risque incendie

> 90% des départs de feu sont d'origine humaine.

Au regard des températures anormalement hautes et de l'actualité chez nos voisins de Gironde où près de 1 5 000 hectares de forêt ont brûlé, la Préfecture de Dordogne rappelle que le département de la Dordogne fai t aussi partie des territoires sensibles au risque incendie.

Des interdictions

Il est interdit dans les bois et forêts :

- **d'utiliser du feu**
- **de fumer**
- **de jeter tout débris incandescent**
- **de réaliser des travaux entraînant la production d'étincelles ou de particules incandescentes ; de procéder à des incinérations et brûlages dirigés**

> Au-delà du respect des interdictions, il est demandé de ne pas fumer dans ces zones ou de réaliser des barbecues ou feu à moins de 200 m ètres des bois. Le passage de véhicules comme le camping ne peuven t se réaliser que sur des espaces autorisés et protégés.

Association de défense des forêts contre l'incendie en Aquitaine

Connaissez-vous la DFCI ?

L'association de défense des forêts contre l'incendie en Aquitaine (https://www.dfci-aquitaine.fr/) agit sur la préve ntion et la mise en valeur des bois et forêts du territoire.

En cas d'incendie de forêt : alerter les secours en composant le 18 ou le 112; essa yer de localiser le feu et de l'éteindre, avec de la terre, du sable ou de l'eau, sans s e mettre en danger.

Et la qualité de l'air ?

Depuis plusieurs jours, la région Nouvelle Aquitaine fait face à des feux toujours en cours sur les communes de La Teste-de-Buch et Landiras en Gironde.

La qualité de l'air a un impact en Dordogne avec notamment des hausses de concentrations en particules en registrées.

Vous souhaitez en savoir plus ? Renseignez-vous avec l'ATMO Nouvelle Aquitaine (https://www.atmo-nouvelleaquita ine.org/)

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT